



Bulletin des Amis des phares

No : 10 Printemps 2010



La lumière S-215 brille sur tous les horizons

Qu'est ce que ce S-215 ? Cela sera la nouvelle loi qui surveillera nos phares, qui eux surveillent nos marins depuis des centaines d'années. Je m'explique. En avril 2008 j'ai eu le privilège d'aller au Sénat à OTTAWA, travailler avec une équipe pan-canadienne à la préparation de cette loi et ce à titre de représentant de la Corporation des gestionnaires de phares de l'estuaire et du golfe Saint-Laurent.

Loi en vigueur le 29 mai 2010 soit deux ans après sa date de sanction. C'est une loi pan canadienne. À noter qu'il n'y a que deux provinces au pays sans phare soit l'Alberta et la Saskatchewan. Eh oui ! il y en a deux au Manitoba sur le lac Winnipeg. Pour le reste du pays, ça va de soit.

La loi S-215.

À la demande du conseil d'administration de la Corporation des gestionnaires de phares de l'estuaire et du golfe Saint-Laurent, j'ai l'honneur de vous représenter, chers membres, gestionnaires, lecteurs de notre bulletin des amis et vous, supporteurs de notre corpo sous-toutes ses formes. Je suis également conseiller du ministre de l'environnement l'honorable JIM PRENTICE qui chapeaute Parcs Canada, qui eux, chapeautent lieux et monuments historiques du Canada. Le ministre a la responsabilité d'appliquer cette loi. Dans un premier temps voici ce que vise cette loi S-215.

Attendu que :

- Les phares ornent les côtes du Canada et sont des guides pour de nombreuses générations de marins.
- Les phares font partie intégrante de l'identité et du patrimoine canadiens, présentant une grande importance historique pour nos collectivités qui jouent un rôle parfois important pour la protection des phares patrimoniaux.
- Il importe de permettre l'accès aux phares patrimoniaux afin que les gens

- en comprennent leur apport au patrimoine maritime
- Le parlement du CANADA reconnaît la nécessité de prendre des mesures pour la conservation et la protection de nos phares.

Comité consultatif

En tant que conseiller du ministre, je travaille sur les questions relatives aux phares patrimoniaux soit; désignation et leurs critères, leur entretien etc. Les travaux sont en ENGLISH only, mais je réussis à avoir certains documents traduits. Je crois qu'il y aura un budget mais c'est un peu loin. Nous jouissons d'un support inconditionnel de Parcs Canada. Je veux faire un salut particulier à la sénatrice l'honorable PAT CARNEY, qui est la présidente d'honneur de notre comité consultatif. Dès que je serai autorisé à divulguer les modalités d'application de la loi, je n'y manquerai pas. Étant bien conscient que chaque phare a ses problèmes, ses histoires et ses buts, je suis là pour les représenter tous et petit à petit on y arrivera. L'engin de la locomotive tourne au ralenti mais croyez-moi il tourne.

Une magnifique saison 2010 et ce bien sincèrement.

PETER NOREAU

Phare du Cap au Saumon



Un nouveau site web pour la route des phares

Depuis une dizaine d'années, l'intérêt pour les phares est en croissance ! La corporation des gestionnaires de phares du Québec, qui a pignon sur rue à Pointe-au-Père, est un organisme voué à la protection, à la mise en valeur et à la promotion des 43 phares de la province. En collaboration avec le Québec maritime, la corporation a réalisé, cet hiver, une refonte majeure du site internet.



Corporation des gestionnaires
de phares de l'estuaire
et du golfe Saint-Laurent

Cette nouvelle version présente tous les phares du Québec et met l'accent sur les sites qui proposent des visites. Des cartes interactives y sont disponibles et une foule d'information sur les phares s'y retrouve. De plus, comme nouveauté en 2010, la corporation a réalisé un nouvel outil de promotion : le Passephare, Inspiré du format d'un passeport canadien, il présente une vingtaine de phares de l'estuaire et du golfe du St-Laurent qui sont membres de la Corporation des gestionnaires de phares. Pour les sept phares qui sont accessibles aux visiteurs au Bas-St-Laurent et en Gaspésie (Ile Verte, Pointe-au-Père, Matane, Cap Madeleine, La Martre, Pointe-à-la-Renommée et Cap des Rosiers) l'entrée est gratuite sur présentation du Passephare. La dizaine d'autres phares ne sont pas accessibles comme tels pour une visite mais sont situés sur des sites qui le sont. Quand c'est possible, le détenteur du Passephare pourra faire étamper la page du phare où il se trouve. Toute l'information est disponible sur le nouveau site Internet maintenant en ligne. (voir texte en page : 9 à propos du Passephare)

www.routedesphares.qc.ca

PHARE DE L'ÎLE VERTE

En 2009 nous avons célébré le 200^{ème} anniversaire de ce premier phare du Saint-Laurent. Pour souligner cet événement particulier, plusieurs activités ont eu lieu sur le site de 2006 à 2009, ce qui correspond aux 3 années de sa construction. L'année 2010 sera un peu plus tranquille, cependant le gîte des maisons du phare est toujours là pour vous accueillir. Vous pouvez aussi visiter le nouveau musée du phare qui s'est refait une beauté l'année dernière. De plus, pour le plaisir des peintres, photographes, dessinateurs et touristes, tous les poteaux d'électricité qui défiguraient le paysage depuis le début des années 1960, ont été enlevés. Les artistes vont certainement apprécier cette amélioration. L'électricité arrive maintenant sous terre, vous n'aurez donc pas à apporter vos lampes à huile si vous logez au gîte ! Vous êtes les bienvenus ! Pour tous les renseignements à propos de l'ébergement, le traversier, les services etc...Visitez : www.ileverte.net

Jean Cloutier
Phare de l'Île Verte



(Enlèvement des poteaux électriques)
(Photo : Jean Cloutier)

As-t-il été le phare le plus laid au Canada ?

(Par Peter Noreau)

Lors de mon passage à OTTAWA, j'ai découvert le pot-aux-roses en ce qui concerne le feu d'alignement ou phare de la rivière du moulin. En boutade, on me dit voici le phare le plus laid du Canada. J'ai alors sursauté car il n'y a jamais eu de phare laid sur notre magnifique territoire point à la ligne. Mais une photo vaut mille mots !

Il y a peu de d'informations à propos du phare de "Rivière du Moulin". nous croyons (Héritage Canada) que ce phare a été construit aux environs de 1873 et avait 18 pieds de hauteur. Il aurait servi comme feu d'alignement (range light) sur le trajet pour monter à Chicoutimi. La date de sa démolition n'est pas documentée et nous croyons qu'il a été remplacé par une tour à claire voix vers 1906.





(Note de Jean Cloutier :)

Dans le Rapport annuel du Ministère de la Marine et des pêcheries pour l'année 1894, nous pouvons lire ceci :

« Au mois d'août 1893, l'ingénieur en chef, accompagné de l'agent, visita la rivière Saguenay et inspecta toutes les stations de feux entre Chicoutimi et Tadoussac. Dans le cours de son voyage, il prit des renseignements sur les feux indiqués dans l'avis aux marins No.5 1894, ces feux furent originellement établis par des particuliers et sont très rudimentaires. Il faudra probablement les renouveler avant longtemps. »

Dans le Rapport annuel du Ministère de la Marine pour l'année 1906, nous pouvons lire ceci :

« Rivière-du-Moulin, De nouvelles tours ont été construites pour les feux d'alignement à cet endroit. Ces tours consistent en bâtiments de bois, de forme carrées, avec côtés déclinés, surmontés de lanternes en bois, carrées, le tout peinturé en blanc. (...) les vieilles tours ont été démolies.

POINTE-DES-MONTS

La Corporation du phare de Pointe-des-Monts a déposé une demande de financement auprès du MCCCCF pour le renouvellement de l'exposition du phare, dans le cadre du programme réservé à cette fin. Plusieurs autres instances gouvernementales et privées ont été sollicitées, et plusieurs réponses sont positives. Le financement du projet devrait être finalisé dans les six prochains mois. Le site

historique de Pointe -des -Monts est la propriété du gouvernement du Québec via la SODEC. C'est le seul phare Québécois à ma connaissance. Cette nouvelle exposition devrait être en place pour la saison 2012, la SODEC devant faire des travaux majeurs de réparations aux bâtiments au cours de l'été 2011.

Entre-temps la saison 2010 nous semble prometteuse avec une augmentation des visites de groupe (autobus) et la venue des bateaux de croisières à Baie Comeau et Sept-Iles en mai et à l'automne. La Corporation collabore avec le Centre national des naufrages du St-Laurent pour terminer le sentier en bord de mer reliant le village de Baie Trinité à Pointe-des-Monts, ce qui rendra accessibles plusieurs sites identifiés de naufrages. L'acquisition d'un véhicule pour le transport des touristes sur les lieux fait partie du projet.

Lorrain Boucher

Phare de Pointe-des-Monts



(Phare de Pointe-des-Monts)

Sur le site du Phare Cap Madeleine.

Cette année, on se réserve une SEMAINE JUSTE POUR MADELEINE!

Pourquoi pas, on veut que notre population s'approprié ce site tellement magnifique. Nous allons célébrer pendant une semaine. Pas à n'importe quelle date, on va faire cela pour que les gens se souviennent que ce Phare a été allumé le 6 août 1908.

On y viendra pour danser, manger, jouer, il y en aura pour tous les âges et tous les goûts. Une marche aux flambeaux sur notre Barachois un dîner gaspésien, un encan chinois etc... Notre musée sera aménagé pour recevoir tous nos artisans locaux qui en sont à leur 3^{ème} année d'exposition. Pendant ce temps, pour notre Phare, l'étoile de Madeleine, on travaille pour remettre sa



petite lumière. Nous avons reçu des pièces, vérifié le tout, mais il y a encore un petit problème. Ne perdons pas espoir, je travaille là-dessus, c'est pas toujours à la vitesse de l'éclair, mais je vais finir par le rallumer, il n'y manque que quelques détails et un peu de chaleur ce n'est pas chaud pour les doigts là-haut, il ne faut pas abuser de nos bénévoles et ça va être tellement plus beau éclairé. La saison des visiteurs commence bientôt, j'ai bien hâte d'apposer mon estampe dans notre nouveau passephare. Qui sera le premier à ce faire estamper? Bon là je dois vous laisser, il faut que je me prépare, je m'en vais rencontrer notre ami Yves Foucrault de la Martre et son conseil administration, nous allons élaborer des plans stratégiques..... pour augmenter le nombre de visiteurs qui franchissent nos portes. Nous ne sommes pas juste beaux en photos. À bientôt et bonne saison estivale !

Arlette Fortin
Phare de Cap Madeleine



(Phare de Cap Madeleine)

Le Phare de Métis

Le tout premier phare sur le site a été construit en 1874 et le phare actuel a été érigé il y a 100 ans et inauguré en avril 1909. Pour l'occasion, la communauté a célébré cet événement le dimanche 19 juillet dernier avec diverses activités organisées

par Héritage Bas St-Laurent. Celles-ci incluaient, la présentation du nouveau site web.

Le nouveau site est l'idée d'Alexander Reford qui a accumulé de l'information sur le sujet et sur ses habitants depuis près de 10 ans. Ses premières visites au phare remontent au temps où son grand-père en était le gardien, de 1936 à 1954. Sous la narration de l'historien et directeur des Jardins de Métis, et de M. Paul Gendron, petit-fils du gardien de phare Octave Gendron, le nouveau site internet explore les différentes facettes du phare. En 2008, Héritage Lower St.Lawrence a publié le livre : « The Metis Lighthouse » et sa version française : « le Phare de Métis », en collaboration avec l'éditeur montréalais Price-Patterson.

Nous vous invitons à visiter notre nouveau site internet : www.metislighthouse.ca
www.pharedemetis.ca



(Phare de Métis)

Un nouveau livre

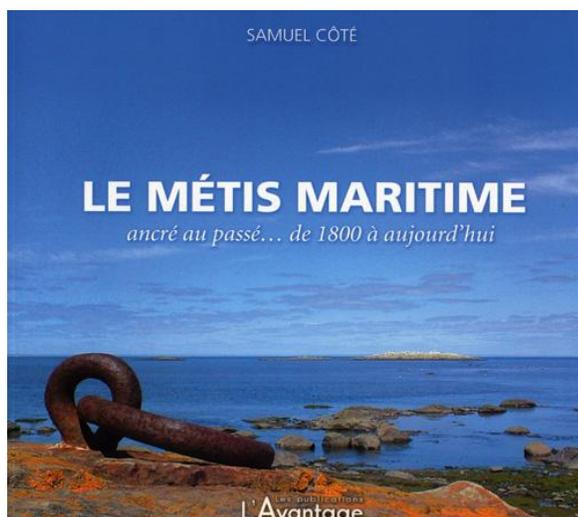
Pour rester dans le thème du phare de Métis, Je désire vous annoncer un nouveau livre à propos de Métis. Comme de raison l'histoire du phare y est racontée car le phare fait partie de la réalité de ce village depuis 1874.

Le Métis Maritime Ancré au passé... de 1800 à Aujourd'hui

Publié aux éditions L'Avantage, le jeune auteur Samuel Côté a réussi à bien nous vulgariser plus de 200 ans d'histoire de cette région. Celui-ci travaille présentement sur un ouvrage à propos des épaves du Saint-Laurent. Vous pouvez visiter son site internet et même communiquez avec lui si vous avez des photos ou autres informations à propos des épaves de ce majestueux fleuve.

www.lecimetieredusaint-laurent.com





La saison 2010 au Site historique maritime de la Pointe-au-Père

La saison débute par une journée d'anniversaire le 29 mai. En effet, cette année marque le 30^{ème} anniversaire de fondation de notre organisme. À l'occasion, un chapiteau sera installé sur le site et plusieurs activités à caractère familial s'y dérouleront. Pour remercier la population de sa fidélité depuis 30 ans, le tarif d'entrée de cette journée spéciale sera le même qu'en 1980 soit 3\$ pour faire la visite complète du site.

De plus, en nouveauté, une magnifique exposition temporaire sera présentée dans le Pavillon Empress of Ireland :

BLEU DE MER, BLANC D'IVOIRE **Un trésor en ivoire**

Originaire de la Gaspésie, Edmond Lecouvie crée en sculptant dans l'ivoire de narval et de morse, une collection exceptionnelle et unique au monde. En la parcourant, vous pourrez admirer quarante-deux bateaux miniatures illustrant l'histoire de la navigation, depuis ses origines jusqu'au début du siècle.

« Bleu de mer, blanc d'ivoire » illustre tant la pirogue d'Amazonie que le Bluenose, goélette canadienne surnommée « La Reine de l'Atlantique », en passant par le vaisseau viking, la jonque chinoise, le galion et des navires célèbres tels que la frégate « Constitution » ou le navire de guerre « Henri Grâce à Dieu ».



Photo : Jonathan Robert

La dimension des navires varie entre 10 et 35 centimètres et ils sont tous entièrement constitués d'ivoire (à l'exception du Weymouth qui, en raison de sa dimension, nécessita une coque de bois). L'ivoire était fourni à l'artiste par le capitaine Joseph-Elzéar Bernier qui dirige en 1906, 1908 et 1910, des expéditions nordiques en vue de souligner la possession canadienne des territoires et îles cédés plus tôt au Canada par la Grande-Bretagne.

Cette magnifique collection est présentée au Site historique maritime de la Pointe-au-Père pour la saison estivale 2010 seulement.

Du côté du sous-marin Onondaga :

Pour sa deuxième année d'opération, le sous-marin Onondaga sera accessible 7 jours par semaine de 9h à 17h à partir du 29 mai. En nouveauté pour 2010, nous proposerons une visite sur DVD pour toutes les personnes qui ont, soit un problème de mobilité ou qui souffrent de claustrophobie. L'agrandissement du bâtiment d'accueil du sous-marin devrait quant à lui être terminé pour la mi-juillet. Cet ajout permettra aux visiteurs de faire l'attente pour la visite de manière plus confortable et abritera une nouvelle boutique !



Lire la mer à Matane

La Corporation Lire la Mer, qui travaille à la revitalisation du Phare de Matane depuis plusieurs années maintenant, franchit une nouvelle étape dans la réalisation de certains de ses projets. Depuis la fin avril, La Corporation Lire la Mer s'est donné un site Internet aux couleurs du grand fleuve. Lirelamer.org se veut un outil de valorisation touristique et culturelle de la Matanie et du Québec maritime dans son ensemble. Lirelamer.org c'est une bibliothèque réelle et virtuelle de plus de mille livres. C'est aussi une librairie maritime ouverte à toutes les parutions et publications en français et dans plusieurs autres langues. Lirelamer.org c'est aussi un volumineux album photographique qui recèle de grands pans de l'histoire maritime de la Matanie.

La Corporation Lire la Mer a réalisé ces dernières années, plusieurs documents historiques par le biais des Productions Tout'L'Monde y passe. Lirelamer.org vous permet de les découvrir. Finalement Lire la Mer c'est aussi la CybeRadio de la Mer, une première dans les Amériques. Cette radio s'adresse à un auditoire adulte à la recherche d'une programmation musicale toute en douceur et composée des plus grandes musiques populaires des cent dernières années.

Venez visiter : www.lirelamer.org

La Corporation Lire la Mer travaille également à l'aménagement dans la halte touristique d'un sentier historique et, bien entendu, maritime.

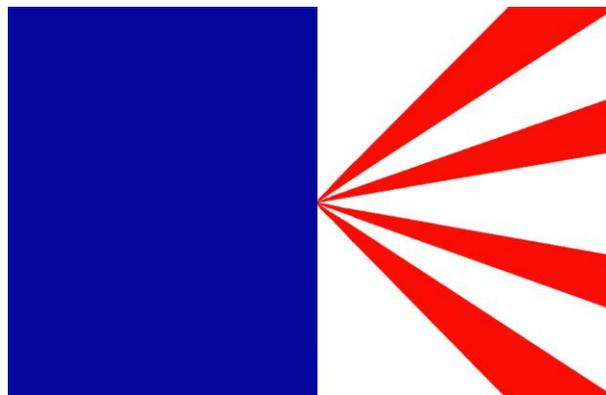
Meilleures salutations et au plaisir,
Valérie Landry-Cayouette



(Phare de Matane)

LA SOCIÉTÉ NATIONALE POUR LE PATRIMOINE DES PHARES ET BALISES

C'est par hasard que M. Marc Pointud, président de la Société Nationale pour le Patrimoine des Phares et Balises (de France) a trouvé sur internet, notre Bulletin des amis des phares. Par la suite il nous a contacté avec le souhait de développer des liens entre nos deux organismes. Nous vous présentons donc le SNPB, dont vous trouverez le lien internet sur notre nouveau site web.



La S.N.P.B.

(Par : M. Marc Pointud)

« La société Nationale pour le Patrimoine des Phares et Balises se préoccupe de la protection et de la mise en valeur de l'un de nos plus exceptionnels patrimoines maritimes que nous ayons en France, celui des phares et de leurs établissements.

Fondée en 2002 et initiatrice du concept de « patrimoine des phares et balises », elle est la seule association nationale fédérant les efforts en matière de sauvegarde de ce patrimoine. Son action est reconnue d'intérêt général et fédère, en application des dispositions du Livre Bleu du Grenelle de la Mer les divers gestionnaires de ce patrimoine sur le plan touristique et culturel (collectivités publiques, associations, etc) ainsi que les usagers navigateurs.

Depuis ses origines, l'association défend avec vigueur le patrimoine le plus menacé que représentent les phares en mer, sans gardiennage depuis presque trente ans et en très mauvais état. De nombreuses actions sont à son actif parmi lesquelles et notamment la préservation de l'intégrité du site du phare du Stiff (Ouessant Bretagne), le sauvetage du mobilier du phare de Planier (en baie de Marseille) ou la mémoire des gardiens des phares en mer à travers de nombreux enregistrements ou expositions. Bien d'autres



dossiers sont en cours d'instruction.

Du Grenelle de la Mer, auquel elle a participé en 2009 en rédigeant une contribution importante sur le patrimoine des phares, elle a obtenu que les phares soient reconnus comme un patrimoine maritime national à préserver (Engagement No 103 du livre Bleu).

Depuis, et en liaison avec les pouvoirs publics concernés, elle participe à la mise en place des instances pour la sauvegarde de ce patrimoine. À cet effet, elle a notamment créé le Conseil Supérieur du Patrimoine des Phares et Balises dont l'installation prochaine fera date dans l'organisation de cette sauvegarde.

Outre ces engagements nationaux, la Société Nationale pour le Patrimoine des Phares et Balises mène des actions sur le terrain parmi lesquelles la promotion du patrimoine dans de nombreuses fêtes maritimes, le projet de restauration de la maison-feu de Tévenec (Raz de Sein Bretagne) ou de raids de découverte des phares en mer.

Son président, Marc Pointud, expert en patrimoine maritime bien connu, vient de publier une très intéressante carte du patrimoine des phares de Bretagne qui est vendue au profit de l'association. Cette carte, qui connaît un succès mérité, est aussi en vente par correspondance sur le site de l'association : (www.pharesetbalises.org).

La Société Nationale Pour le Patrimoine des Phares et Balises souhaite, à l'instar des liens séculaires qui unissent les marins de l'ouest français aux rives du grand fleuve, développer une coopération étroite avec les Amis des Phares du St Laurent et leur riche patrimoine. »



(Phare du Stiff)

Le pilier du Haut-Fond-Prince

(par : Jean Cloutier)

Le 18 août 1860, son Altesse Royale le Prince de Galles, qui venait au Canada à bord du H.M.S. Haro, vit son vaisseau s'échouer sur un haut-fond absent des cartes marines de l'Amirauté Britannique. Les cartographes anglais décidèrent alors de le nommer "Prince Shoal" c'est-à-dire "Haut-Fond-Prince".

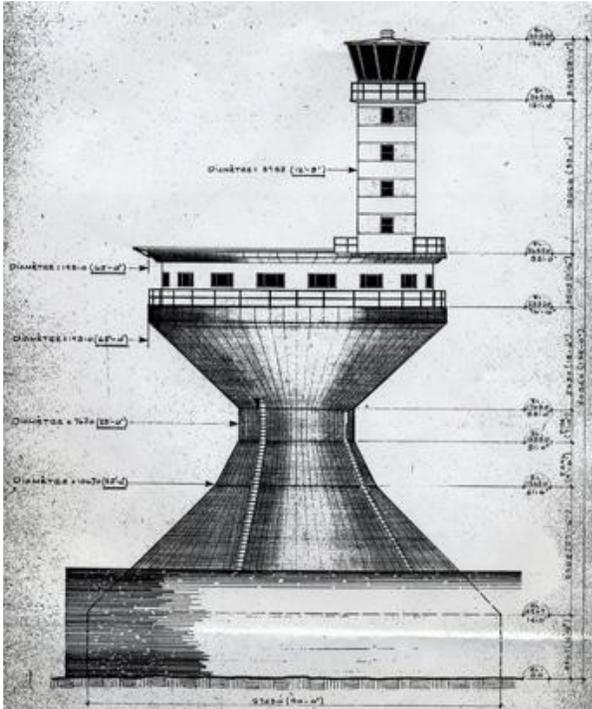
Le phare du Haut-fond-Prince est considéré comme une merveille de la technologie. Suite à de nombreuses études, la structure finalement adoptée fut conçue pour résister aux rigueurs de tout un ensemble d'éléments naturels incluant de très forts courants, l'énorme pression des glaces, des vents d'une vélocité de 160 Km/h (100 milles à l'heure) et des vagues pouvant atteindre 7,6m (25 pieds) de hauteur. En forme de sablier, la partie qui émerge des remous se découpe en forme de bobine avec une taille fuselée qui s'évase en plate-forme dans le but de recevoir les installations du phare.

Le caisson métallique fut entièrement construit dans la cale sèche Champlain du chantier Maritime de Lauzon. L'énorme caisson fut prêt à être remorqué au début de l'été 1962. Une fois bien ancré (1963), on le remplit de 2400 tonnes de gravier et de plus de 24000 sacs de ciment.

Finalement, c'est en avril 1964 que le phare du Haut-Fond-Prince alluma son puissant oeil au xénon pour la première fois. Par nuit claire, une luminosité de 300 000 chandelles guide les navigateurs; par temps de brume, c'est plus de 32 000 000 chandelles qu'il déploie, faisant de ce phare, le plus puissant en Amérique du Nord.

Malgré tout, cette super construction moderne et ses trois gardiens ont affronté la tempête du siècle la journée de Noël 1966. Durant plus de 36 heures, des vagues d'une hauteur de 12.8m (42 pieds) ont martelé la toupie au point de la défoncer et de ravager l'intérieur du phare. Les gardiens qui avaient envoyé un message de détresse, ont été forcés de se réfugier dans le haut de la lanterne pour attendre les secours qui sont arrivés à 15h.30 le 26 décembre. Le pilier demeura éteint pour le reste de la saison et des travaux de réfections majeures ont été exécutés par la suite.





(Plan du Pilier du Haut-Fond-Prince)

Le Haut-Fond-Prince au cinéma

C'est l'été dernier que le réalisateur et poète Martin Rodolphe Villeneuve a commencé le tournage d'un drame maritime, mettant en vedette le Haut-fond-Prince. La distribution est complétée par d'autres acteurs dont vous trouverez la liste sous cette rubrique. Quelques prises de vue seront aussi filmées lors de la prochaine saison estivale pour finalement terminer le montage avant l'automne. La majeure partie du récit se déroule sur le pilier, cependant quelques scènes ont été tournées près de la zone portuaire de Pointe au Pic ainsi qu'à l'intérieur du Trans-Saint-Laurent.



(Photo : Marc Loiselle)

Un romancier de Montréal : André Bertov (Sacha Samar) en quête d'idée, réussie à s'embarquer sur le pilier du Haut-Fond-Prince pour un mois,

question de vraiment ressentir la vie et l'isolement des gardiens de phare. Il désire surtout évoquer et s'inspirer de la fameuse tempête de Noël 1966, qui a laissé des séquelles au phare en plus de traumatiser ses trois gardiens qui ont vécu 36 heures d'enfer. Au fil de son séjour, il perdra ses repères et c'est plutôt une tempête intérieure à laquelle il aura droit en revisitant bien malgré lui son passé... Je ne vous en dis pas plus !



(Photo : Marc Loiselle)

Ce long-métrage de 75 minutes devrait être présenté à Lévis cet automne. (C'est là que le pilier a été construit) Par la suite il y aura une tournée maritime vers le Bas St-Laurent, de Baie-Comeau vers Québec et Montréal. Surveillez vos journaux locaux où il sera sûrement annoncé.

Ne manquez pas ça !

P.S. Si nous avons l'horaire des présentations, nous vous en ferons part dans le prochain Bulletin des Amis des phares.

Distribution artistique

Le capitaine Dupuis de la Garde côtière :

Raymond Bouchard

L'écrivain, André Bertov : Sasha Samar

La serveuse du traversier Trans Saint-Laurent :

Catherine Bütikofer

L'assistant navigateur :

Capitaine Jean-Jacques Simard

Équipe de tournage

Producteur et réalisateur :

Martin Rodolphe Villeneuve

Directeur de production et assistant à la réalisation :

Dominick Bédard

Directeur à la photographie et éclairagiste :

Claude Bérubé

Preneur de son et perchiste : Carol Bouchard

Machiniste et opérateur :

Philippe Belley et Pascal Gaudreault

Pilote : Patrice Deschênes et Marc Loiselle

Relation publique :

Marie-Josée Guérin et Nathalie Letendre

Photographe de plateau : Marc Loiselle





(Maquette du pilier : maison du tourisme de Tadoussac)
(Photo : Jean Cloutier)

sites qui le sont. Quand c'est possible, le détenteur du Passephare pourra faire étamper la page du phare où il se trouve.

C'est une idée « empruntée » aux américains qui sont nombreux à se présenter avec l'équivalent pour les phares de leur pays. Ces visiteurs souhaitent faire étamper leur propre document même s'il ne présente pas les phares québécois.

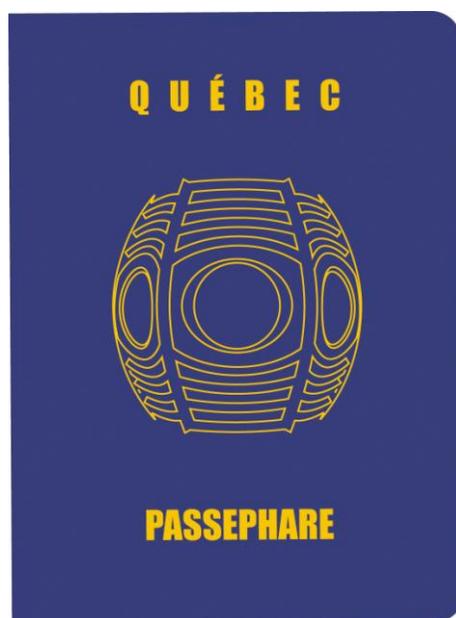
Le Passephare est un outil qui favorise les visites sur les sites de phares et en vous le procurant vous contribuez à soutenir la cause de la protection des phares du Québec. Il remplace la carte des « Amis des phares » et est valide pour une période de 2 ans à partir de la date de l'achat.
Coût : 30\$

De la carte au Passephare !



Le Passephare est un nouvel outil qui a vu le jour à l'automne 2009. Inspiré du format et de l'allure d'un passeport canadien, il présente une vingtaine de phares de l'estuaire et du golfe du St-Laurent qui sont membres de la Corporation des gestionnaires de phares. Pour les sept phares qui sont accessibles aux visiteurs au Bas-St-Laurent et en Gaspésie (Ile Verte, Pointe-au-Père, Matane, Cap Madeleine, La Martre, Pointe-à-la-Renommée et Cap des Rosiers) l'entrée est gratuite sur présentation du Passephare.

La dizaine d'autres phares ne sont pas accessibles comme tels pour une visite mais sont situés sur des



(Votre PASSEPHARE !)

Le Passephare est disponible dans les 7 phares qui offrent l'entrée gratuite et à la Corporation des gestionnaires de phares de l'estuaire et du golfe Saint-Laurent.

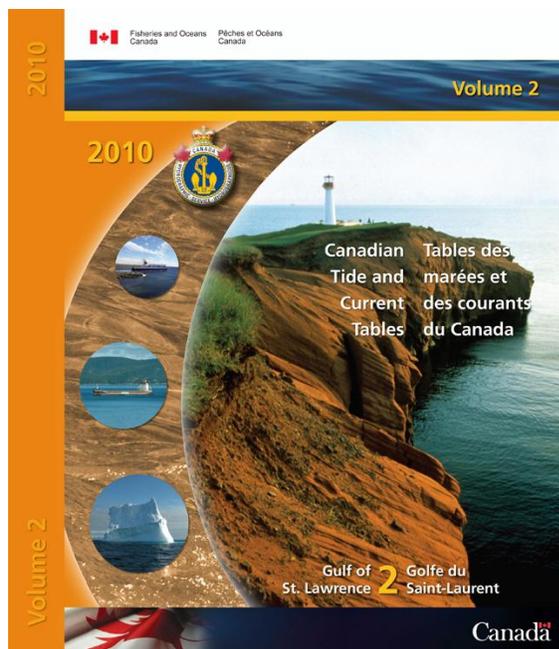
1034 rue du Phare
Rimouski, Qc
G5M 1L8

Tables des marées et des courants pour le Saint-Laurent

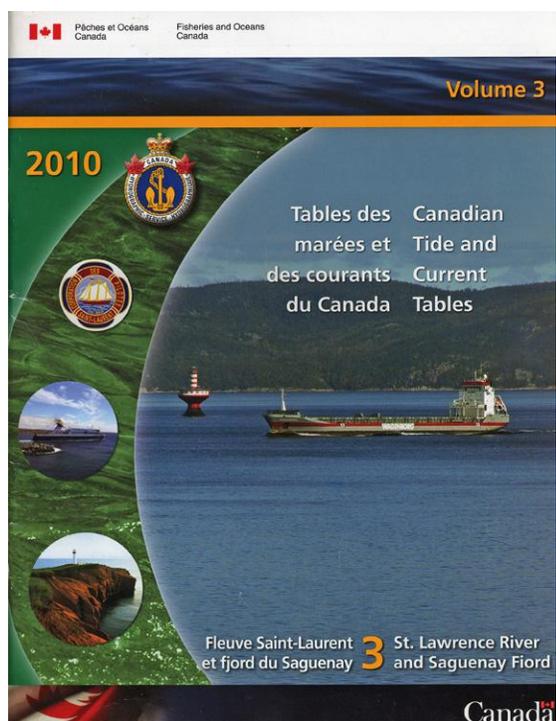
Cette année encore, le service hydrographique du Canada a utilisé des phares pour illustrer les pages couvertures des tables des marées 2010. Premièrement le volume #2 pour le Golf du Saint-Laurent arbore un des 6 phares des Îles de la Madeleine, soit : Le phare de l'Étang-du-Nord. Le volume #3 pour le fleuve et le fjord du Saguenay a



en page couverture le pilier du haut-fond Prince ainsi que le Logo de la Corporation des Pilotes du Bas Saint-Laurent qui célèbre en 2010 son 150^{ième} anniversaires. Vous trouverez en première page des deux volumes, un texte explicatif à propos de ces pages couvertures.



Un gros merci à M. Robert Dorais de l'IML qui a proposé de mettre en évidence ces deux phares de la région pour illustrer ces volumes officiels que nous retrouvons sur tous les navires.



Des grands amis des amis des phares!

Le Président de la Corporation M. Peter Noreau, désire remercier tout spécialement **Les Croisières M/S Jacques-Cartier** pour leur support inconditionnel envers les gestionnaires de phares du Saint-Laurent. Le M/S Jacques-Cartier a déjà à son actif, deux croisières spécifiques des phares du Saint-Laurent en collaboration avec les Amis du Port-Joli. Et depuis, ne se gênent pas pour informer leurs clientèles à propos des phares croisés sur leurs trajets même lorsque ce n'est pas le thème de leur croisière. Nous vous invitons à visiter leur site web et à regarder l'horaire des différentes croisières pour l'été :

www.croisieres.qc.ca

Croisières M/S Jacques-Cartier a été fondée en 1972 par le capitaine Luc Harvey et son épouse. Le M/S Jacques-Cartier, jusqu'alors utilisé pour le transport du bois de pulpe est transformé en navire de croisières. En juin de cette même année, le navire M/S Jacques-Cartier arrive à Trois-Rivières pour y effectuer des croisières de quelques heures sur le Saint-Laurent dans la région de Trois-Rivières. À cette époque, le navire compte un seul pont et peut accueillir au maximum 150 passagers.



(M/S Jacques-Cartier vue du phare de l'Île Verte lors de la croisière 2007)

(Photo : Pierre-Henry Fontaine)

En 1977, un deuxième pont est ajouté et la capacité d'accueil du navire est portée à 380 passagers. Le navire offre alors des croisières d'une journée vers Batiscan et les îles de Sorel avec repas servis à bord. En 1998, Michel, second fils du capitaine Luc Harvey, joint les rangs de capitaine. Fort de son expérience à bord, il est promu capitaine à la navigation du M/S Jacques-Cartier. Avec deux capitaines à bord, les croisières



et le service sont des plus personnalisés. En 2003, l'entreprise s'est dotée d'une nouvelle billetterie au cœur du parc portuaire de Trois-Rivières. Le bâtiment « un phare » abrite le siège social de l'entreprise et constitue le centre de renseignements, de réservations et d'accueil de la clientèle.



(Billetterie en forme de phare)

Depuis plus de 35 ans Croisières M/S Jacques-Cartier est propriété de la famille Harvey ; une famille de capitaines de père en fils. Durant la haute saison, elle emploie plusieurs membres de la famille et une quarantaine d'employés dont des officiers de navigation, des matelots et des préposés à l'accueil.

Embarquez avec eux et allez vivre une croisière dans une ambiance chaleureuse et familiale.



(Phare de l'Île Verte photographié depuis le M/S Jacques-Cartier lors de la croisière 2007)
(Photo :Jean Cloutier)



Une des espèces du Saint-Laurent
les plus menacées d'extinction !
Ils ont plus de 30 mètres de long
10 mètres de large et pèsent quelques tonnes.
Vous pouvez en apercevoir le long du fleuve.
NON, ce ne sont pas les baleines !

LES PHARES DU SAINT - LAURENT SONT MENACÉS !

(Silhouette du phare de l'Île Rouge)

Si vous avez des commentaires, suggestions, témoignages, corrections, ajouts, textes ou photos qui sont appropriés pour la prochaine parution, vous pouvez me les transmettre.

Jean Cloutier
Phare de L'Île Verte
graphare@mediom.qc.ca

Bonne saison estivale à tous !

